



Actualisation de la liste des médicaments du système nerveux central pouvant altérer la conduite automobile. Point d'information.

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).
22/03/2017.

Voir l'actualisation dans l'Arrêté du 13 mars 2017 ^[1] modifiant l'arrêté du 8 août 2008 pris pour l'application de l'article R.5121-139 du code de la santé publique et relatif à l'apposition d'un pictogramme sur le conditionnement extérieur de certains médicaments et produits.

- Médicaments et sécurité routière - Dépliant Grand Public ^[2] (23/03/2017)
- Médicaments et sécurité routière - Fiche Mémo Pharmacies ^[3] (23/03/2017)
- Médicaments et sécurité routière - Affiche Pharmacies ^[4] (23/03/2017)

Thème:

Santé et conduite ^[5]

Produits psychoactifs ^[6]

France - médicaments ^[7]

Date du document:

Mercredi Août 9 2017

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

L'actualisation de la liste des médicaments du système nerveux central intègre l'évaluation de 30 nouvelles substances actives et la révision de 72 substances anciennes. Pour une quinzaine de ces dernières, essentiellement des benzodiazépines, le pictogramme est passé au niveau 3, soit une incompatibilité majeure avec la conduite automobile. L'évaluation par l'ANSM des autres classes de produits à risque au regard de la conduite automobile, se poursuit et deux nouvelles actualisations vont intervenir d'ici à la fin 2017. Dans ce contexte, Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la Sécurité routière, Benoit Vallet, Directeur général de la santé et Isabelle Adenot, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens ont signé ce mercredi 22 mars 2017 une convention visant à renforcer la sensibilisation du grand public aux effets des médicaments sur la conduite de véhicules. Cette convention s'accompagne d'une action de sensibilisation inédite dans les pharmacies de

France où un kit de communication sera mis à la disposition des pharmaciens pour sensibiliser le public.

Mots-clés:

France; médicament; benzodiazépine; système nerveux central; pictogramme; [8]

Auteur(s):

ANSM - Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Lien(s) utile(s)

- <http://ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Actualisation-de-la-liste-des-medicaments-du-systeme-nerveux-central-pouvant-alterer-la-conduite-automobile-Point-d-information> [9]

[Retour à la base documentaire](#) [10]
